

PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLES AU SEIN DES CLUBS AFFILIES

DECLINAISON APPLICABLE POUR LES MINEURS ET MAJEURS
EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE DE CHAQUE DEPARTEMENT

Les enseignants et les assistants sont tenus de maintenir le port du masque et faire respecter les gestes barrières pendant tout la durée de la séance.

<u>Les accompagnants ne sont pas autorisés en intérieur.</u>

Mise en place d'une feuille de présence pour le suivi Utilisation de gel hydroalcoolique à la montée et descente du tapis Désinfiection des armes du club

CATEGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
Mineurs Scolaire & périscolaire Sport extrascolaire, associatif , encadré	Autorisé • En extérieur et en intérieur • Pratique avec contact autorisée dans	Autorisé En extérieur et en intérieur Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles	 Autorisé En extérieur et en intérieur Pratique avec contact autorisée
Majeurs Pratique encadrée	Autorisé En extérieur uniquement Pratique sans contact (armes uniquement) Pratique avec contact interdite 10 personnes maximun sur la voie publique Pas de limitation de participants dans les equipementspour une pratique encadrée	Autorisé • En extérieur pratique avec contact autorisée • En intérieur pratique sans contact(armes uniquement) • Pratique avec contact interdite • 25 personnes maximum sur la voie publique pour une pratique encadrée • Pas de limitation de particicpants dans les équipements pour une pratique encadrée	Autorisé En extérieur et en intérieur Pratique avec contact autorisée (à main nue) dans le respect des protocoles Plus de limitation des rassemblements